

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Cynthia Beaulieu

<https://www.cadre21.org/membres/6a6f8b081ef268ed7b2421cf>

Date d'obtention : 2022-04-05 17:36:16

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

S'assurer de toujours partir la trousse sexto afin d'évaluer l'incident. Rencontrer tous les jeunes pouvant avoir vu les images, mais ne pas rencontrer la personne suspectée d'avoir fait un geste malveillant. Ne jamais regarder les images. Saisir les appareils électroniques de chaque personne impliquée. Faire une rencontre de sensibilisation si acte impulsif afin de préserver l'intégrité de la personne visée par l'acte. Communiquer avec les policiers afin qu'ils terminent l'intervention.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Si un adulte (parent) vient voir la direction avec une situation de sextage le diriger vers le service policier. Les intervenants scolaires ne font pas le travail d'enquête des policiers. L'utilisation de la trousse (grille) va me permettre une analyse de la situation sans voir le contenu des images. Si la situation ne semble pas interférer dans le milieu scolaire diriger la victime vers les services policiers tout en offrant de l'aide à cette personne.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La rencontre des différentes personnes impliquées (victime ou témoins) et faire avec eux les grilles. Ensuite, confisquer les cellulaires selon les indications de la trousse parce que je ne serai pas en mesure de répondre aux questions des jeunes ou parents (quand ils vont ravoier le cellulaire, la suite des événements, autres) et bien entendu attendre les résultats de l'enquête avant d'agir sur le jeune présumé fautif. Cela sera délicat, car je vais devoir prendre une décision sur des faits que je n'ai pas été en mesure de constater moi-même. Et il y a toujours le principe de l'innocence jusqu'à preuve du contraire.